

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RELAIS ENFANTS PARENTS
Siege social 6 rue Arthur Mauger 92 MONTRouGE
SIREN 414918185

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2024

L'An deux mille vingt-quatre,
Le 16 novembre 2024
A 11 h 00,

Les associés de la société SCI RELAIS ENFANTS PARENTS, société civile immobilière au capital de 250 000 € divisé en 1000 parts se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au siège social sur convocation de la gérance.

Sont présents

Monsieur Alain BOUREGBA représentant le relais enfants parents Iles de France titulaire de 53.2 % des parts
Madame Dalila BERENGER représentant la fédération des relais enfants parents titulaire de 46.8 % parts

Dès lors l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Lecture du rapport de la gérance,
- ✓ Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Monsieur Elie Blanco décédé.
- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prenant acte du décès d'Elie BLANCO en date du 16 juillet 2021.

- Décide de nommer en qualité de nouveau Gérant, pour une durée illimitée, à compter de ce jour :

Alain BOUREGBA
Né le 2 février 1956 à PARIS 75010
Demeurant à Montrouge, Hauts de Seine : 5 rue Carves
De nationalité française.

Qui exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Alain BOUREGBA déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Alain BOUREGBA

Dalila BERENGER